

Les intempéries des années passées et notamment fin 2019 et début 2020 ont provoqué l'effondrement de plusieurs pans des corniches et des corbeaux situées sous le toit à douze mètres de hauteur. Les pierres tombées ont endommagé un caveau et la couverture de la chapelle coté est.

Après le troisième décrochage, nous avons dû constituer un périmètre de sécurité et en limiter l'accès par voie d'arrêt. Par ailleurs les vitres et vitraux ont subi différents dommages au fil du temps.

Le rapport de l'expert de notre assureur, reçu le 20 novembre 2020, a conclu que ces chutes de corbeaux ne sont pas liées à des événements climatiques, mais à la mauvaise qualité des matériaux de construction.

Un diagnostic de structure a été demandé à la société ARTELIA pour déterminer les travaux nécessaires permettant de solutionner ces problèmes sur le long terme. L'expertise réalisée a permis de s'assurer qu'aucun désordre structurel n'était à l'origine de la chute des corniches. Il s'agit bien du vieillissement de la pierre, dont la nature gélive accentue la dégradation. Les subventions disponibles de l'Etat et de la Région ont été demandées et accordées en partie : 15 500 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et 16 600 € de Fonds Régional d'Investissement.

Pour minimiser le reste à charge pour la commune sur un budget de plus de 77 000€ TTC, nous avons déposé un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine afin de lancer un appel aux dons.

Les travaux ont débuté mi-janvier 2022.

En effet, il convenait d'assurer une coordination optimale des entreprises intervenant sur les différents métiers du chantier (installation de l'échafaudage, maçonnerie, réfection des vitraux) tout en permettant la continuité des travaux pour en limiter la durée.

Afin de garantir la sécurité des personnes, le chantier est interdit au public, ce qui implique la fermeture du cimetière pendant la durée des travaux, du lundi au vendredi de 8 h à 18 h. Il reste accessible en dehors des heures d'intervention des entreprises.

Les travaux de réfection des corniches sont désormais terminés. Les photos ci-dessous en montrent l'évolution.



Les travaux de remise en état des vitres et vitraux sont encore en cours.

Le versement des dons auprès de la Fondation du Patrimoine est limité dans le temps, le dossier devra être clôturé après réalisation des travaux et règlement des factures, vraisemblablement au cours du mois de mai. Il reste donc peu de temps si vous souhaitez participer au financement des travaux via la Fondation du Patrimoine.

Au 23 mars 2022, 5 510 € ont été versés par les donateurs, soit un peu plus d'un tiers des dons espérés. Les sommes versées dans ce cadre ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour remercier les généreux donateurs, la municipalité les conviera, dès clôture de ce dossier, pour leur permettre d'apprécier le travail réalisé et partager un moment de convivialité.